

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.9.12

PLAN DES IMPLANTATION DES CONTRUCTION PAR
RAPPORT AUX LIMITES SÉPARATIVES

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Version pour approbation en Conseil de Territoire du 17 décembre
2024



- LPSB1
- LPSB1a
- LPSB2
- LPSB3
- LPSB4
- LPSB5
- LPSB6

Les règles relatives aux zones de projet, aux zones
urbaines vertes, aux zones naturelles et aux zones
agricoles figurent au sein du règlement écrit

0 150 300 m

Source : Grand Paris Grand Est, décembre 2024

Fond de plan : BD TOPO (IGN, octobre 2018), Cadastre (DGFIP, 2024)

Date de réalisation : 06.12.2024



11, boulevard du Mont d'Est
Immeuble "Jupiter"
93360 Noisy-le-Grand

Tél : 01 41 70 39 10
grandparisgrandest.fr

Aulnay-sous-Bois

Livry-Gargan

Clichy-sous-Bois

Bondy

Le Raincy

Villemomble